



COMMISSION REGIONALE FOOTBALL FEMININ

PV n°1 du samedi 29 mars 2025

Présents : Mariama CHRISTIN, Omar-Elwadoud ABDOURAHAMANE (RUMÉ), Hortence HOENGE, Mohamed MALIDE, Anissa SOIBAHA, Souf MOUMADJADOU, Rachmia KARI.

Assistent : Aurélien TIMBA ELOMBO (DGS) ; Guillaume BROUSTE (DTR).

Absents Excusés : Houdhayati MOGNE MALI (Présidente d'honneur), Anrifina ELARIF, Ali MOHAMED (MOIRAB), Daniel RACHIDI, Faïnoussati MATTOIR, Jean-Pierre RIGANTE,

Ordre du jour :

- Critérium Futsal : Sénior Féminine.
- Divers.

Critérium Futsal : Sénior Féminine.

La Commission Régionale du Football Féminin dans son PV N°4 de la saison 2024, avait décidé de faire un rassemblement Futsal (Sénior Féminine) le dimanche 09 Février 2025, afin de sonder les Clubs et mettre en place le critérium pour la saison 2025. Malheureusement, le cyclone et la tempête qui ont frappé Mayotte, n'ont pas permis de faire le rassemblement du 09 Février dernier.

Néanmoins vu le nombre d'équipes pré-engagées en Régional 2 Féminine, la CRFF met en place un **Critérium ouvert aux licenciées et non licenciées à partir de 9H00**, selon le tableau ci-dessous pour permettre aux joueuses en parallèle du championnat de pouvoir jouer.

Date	Commune : Gymnase / Plateau
29.05.2025	M'tsangamouji : Chembenyoumba
15.06.2025	Mamoudzou : Baobab ou Mgombani
13.07.2025	Boueni : Collège ou Mbouanatsa
17.08.2025	Ouangani : Kahani
14.09.2025	Mamoudzou : Baobab ou Mgombani
12.10.2025	M'tsangamouji : Chembenyoumba
11.11.2025	Commune où se joueront les Finales Féminines



Divers

- RASSEMBLEMENT U15F, U16F et U17F à M'TSAHARA
- FINALE DÉPARTEMENTALE DU FESTIVAL FOOT U13 PITCH 2025

Ces décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appel Sportive dans un délai sept jours à compter du lendemain de la date de 1^{ère} publication ou notification officielle de la décision contestée, dans le respect de l'article 78 du RI 2024 de la Ligue Mahoraise de Football.

La Présidente

Secrétaire Générale

CHRISTIN Mariama

Anrifina ELARIF

